



Logement indécents, préavis envoyé , et travaux a notre charge ??!

Par **amarena**, le **24/11/2008** à **13:23**

Bonjour tout le monde,

Nous vivons dans un logement "indécents" !
nous avons reçu un constat de la mairie en septembre et celui de la caf est en cours !
le soucis de mon logement : moisissures partout meme sur les meubles due à une absence de ventilation

vendredi dernier, on a eu la visite de deux personnes de notre agence pour voir les travaux a faire !

verdict :
raborter toutes les portes d'1cm
et mettre des bouches d'aerations sur toutes les fenetres!

nous avons envoyé notre préavis qui prendra fin le 7 février!

l'agence nous dit de refaire la totalité des murs moisis si on voulait récupéré notre caution!

malgrès les constats qui d'après eux, n'auraient pas de valeur puisque nous avons pris un logement propre et que nous rendrions un logement moisis !

Seulement la moisissure c'est pas nous qu'y l'avons mis là!

bref, j'étais très en colère, car toutes les démarches que l'on a fait ne servent à rien car si on

remet de la tapisserie sur la moisissure ca réapparaîtra aussi pour les autres locataires!

l'adil nous dit de ne pas refaire, et là j'attends qu'une conseillère en économie sociale et familiale se renseigne pour nous dire quoi faire!

a votre avis ? les murs c'est a nous de refaire ???

merci d'avance de vos réponses!